

Autres dénominations : Architecte de données informatiques • Architecte de sécurité des systèmes d'information • Architecte réseaux informatiques • Architecte système d'information • Architecte système informatique • Architecte technique informatique • Auditeur en sécurité des systèmes d'information / Auditrice en sécurité des systèmes d'information • Auditeur en système d'information / Auditrice en système d'information • Auditeur informaticien / Auditrice informaticienne •

Présentation du métier

L'ingénieur(e) système informatique conseille la direction informatique ou télécoms de l'entreprise sur des évolutions et solutions en techniques nouvelles (choix de logiciel, matériel, réseau, ...), dans un objectif d'optimisation et d'adéquation entre les moyens informatiques et télécoms et les besoins des utilisateurs. Il / Elle assure un rôle de support (sécurité, qualité, méthode, ...) et d'assistance technique auprès des équipes informatiques ou télécoms (production, développement) de l'entreprise, des utilisateurs, des clients.

Il / Elle veille au respect des normes et des procédures de qualité et de sécurité.

Il / Elle peut intervenir directement sur tout ou partie d'un projet qui relève de son domaine d'expertise.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec un Master (M1, Master professionnel, diplôme d'ingénieur, ...) en informatique et télécoms, complété par une expérience professionnelle dans le secteur.

La pratique de l'anglais (vocabulaire technique) est requise.

Compétences professionnelles

- Analyser et prévenir des risques
- Apporter une assistance technique à des clients, des personnes, un service, une structure
- Concevoir des consignes, des procédures, des actions de prévention
- Concevoir l'architecture d'un système d'information
- Conduite d'opérations de gestion de crise
- Contrôler la conformité des données ou des documents
- Définir les caractéristiques techniques du produit
- Évaluer le résultat de ses actions
- Méthodes d'analyse (systémique, fonctionnelle, de risques, ...)
- Préconiser des actions préventives ou curatives
- Procéder aux phases de tests et de recettes des applications développées
- Réaliser la mise en place et le suivi d'indicateurs et vérifier l'application de normes et de standards par les équipes informatiques (études, exploitation, production, ...)
- Recueillir et analyser les besoins d'un client, d'une personne
- Renseigner, mettre à jour une documentation technique
- Structurer, synthétiser des informations

Savoir-être professionnels

- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de curiosité
- Faire preuve d'engagement
- Travailler en équipe
- Faire preuve de créativité, d'inventivité
- Faire preuve de réactivité
- Prendre des initiatives et être force de propositions

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME M1802 - Expertise et support en systèmes d'information](#).